



Orientations 2017 – 2021

Priorités 2017

Consolider durablement une Association toujours plus unie, ouverte et efficiente

Les orientations stratégiques de l'Adapei du Doubs pour la période 2017/2021 ont été validées lors de notre assemblée générale de 2016. En cohérence avec notre nouvel agenda stratégique et social, ce rapport d'orientations 2017 traduit donc, pour chacun de nos quatre axes stratégiques, la déclinaison et la mise en œuvre concrète de ces orientations pour l'année à venir, avec l'ensemble des parties prenantes.

1 L'adaptation de notre offre pour répondre à l'évolution des besoins et pour une société toujours plus inclusive

Les solutions d'accompagnement que nous proposons doivent s'adapter à l'évolution des besoins et aux attentes des personnes accompagnées et de leurs familles. Cela passe par la prise en compte de l'évolution des situations de handicap, le développement de capacités d'accueil et la poursuite du rééquilibrage territorial, la recherche de solutions plus inclusives et le développement de dispositifs d'urgence ou temporaire.

Au cours de cette année 2017, les actions que nous allons conduire vont porter sur :

- La poursuite de l'évolution de l'offre pour les établissements et services du pôle **EA** : le redéploiement des places entre territoires, déjà amorcé, va se poursuivre, comme l'installation des places autismes et le développement de nos filières de formation professionnelle.
- La finalisation des études et des échanges avec les **ATC, ARS** et Conseil départemental, concernant nos principaux projets d'évolution de l'offre et de réhabilitation :
 - Tout d'abord le regroupement des structures **EA** sur le pays de Montbéliard, aujourd'hui implantées sur plusieurs sites, afin de mieux répondre aux besoins du public accompagné.
 - Ensuite la réhabilitation de la **MAS** Le Bannot à Seloncourt, avec en perspective une évolution de l'offre en créant des places d'accueil de jour et d'accueil temporaire.
 - Enfin la réhabilitation du foyer d'hébergement de Morteau et la création de 9 places de foyer d'hébergement en milieu ouvert (**FHMO**).

- Sur le pôle **AH**, l'adaptation de l'offre pour l'accompagnement des personnes vieillissantes va se poursuivre, notamment en étendant le dispositif d'accueil en journée des travailleurs âgés ou fatigables en foyer d'hébergement. Une étude va également être initiée, en liaison avec le Département, concernant les jeunes adultes maintenus en **IME** au titre de l'amendement Creton et orientés vers un accueil de jour en foyers de vie.
- Sur le pôle travail et insertion professionnelle (**TIP**), la création d'un « Service d'Actions Stabilisantes » permettra de proposer un accompagnement adapté aux personnes présentant des troubles de la conduite et du comportement.
- Enfin, l'extension du **SLCV** à tout le Département et le soutien au développement de l'autoreprésentation (« Nous Aussi ») permettront de faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun et de promouvoir l'accès à la citoyenneté.

« Les solutions d'accompagnement que nous proposons doivent s'adapter à l'évolution des besoins et aux attentes »

2 La consolidation de ressources durables afin de garantir la qualité et la continuité de nos accompagnements

La baisse tendancielle des dotations allouées pour l'accompagnement des personnes handicapées va se poursuivre au cours de l'année 2017. Ce contexte très contraint, conduit l'Association à poursuivre l'amélioration de sa performance gestionnaire afin de maintenir les moyens déployés pour la qualité de l'accompagnement direct des personnes accueillies. Cette gestion équilibrée et durable conditionne la capacité de l'Association à financer ses projets, aujourd'hui comme demain, et lui permettra ainsi d'assurer sa pérennité.

En 2017, nos principaux objectifs en la matière concerneront :

- La finalisation des négociations des **CPOM** avec les **ATC** afin de donner une visibilité pluriannuelle à l'Association. Ces négociations devront intégrer les conclusions de la mission d'étude organisationnelle conduite par le cabinet ABAQ qui vont permettre une optimisation des fonctions supports de l'Association, le déploiement d'outils de pilotage et de contrôle plus performants et une meilleure maîtrise de nos projets.

« Cette gestion équilibrée et durable conditionne la capacité de l'Association à financer ses projets »

- Une optimisation et une mise aux normes de notre patrimoine immobilier, à travers la finalisation d'un schéma directeur immobilier, mais aussi la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (**Ad'AP**) et la réalisation d'un audit énergétique.
- L'exploration de pistes de financement complémentaires et alternatifs (mécénat, crowdfunding...) afin de contribuer au financement de nos principaux projets et de poursuivre le développement de l'Association.
- La poursuite des mutualisations de dépenses, afin de

réaliser des économies d'échelle, et de l'optimisation de nos achats, en particulier en ce qui concerne la flotte automobile et la téléphonie.

- Pour l'activité commerciale du pôle **TIP**, il s'agira de poursuivre la diversification et le redressement amorcés depuis la fusion. La priorité portera sur la consolidation des résultats obtenus sur la filière agroalimentaire et sur la redynamisation des activités de co-traitance et de service sur le secteur du Haut-Doubs.
- Le maintien de la veille et de la participation aux évolutions du secteur médico-social, (réponse accompagnée pour tous - **RAPT**) et déploiement de l'outil Via-Trajectoire, indicateurs **ANAP**, réforme de la tarification (**SERAFIN-PH**)...) en nous assurant de l'interopérabilité avec nos systèmes d'information en cours de développement (VT ADAPEI).





3 L'ouverture et la coopération avec les acteurs institutionnels et associatifs pour des parcours sans discontinuité

Pour permettre des parcours de vie sans discontinuité sur son territoire, et afin de répondre aux besoins multiples de chaque personne accompagnée, l'Association s'est fixée pour ambition de développer ou d'approfondir des coopérations territoriales dans des champs multiples.

Pour 2017, il s'agira en particulier :

- En ce qui concerne la scolarisation en milieu ordinaire, de s'appuyer sur les partenariats avec l'éducation nationale et les collectivités locales pour étudier l'ouverture d'une **CLEX** primaire à Ornans et d'une **CLEX** polyhandicap à Besançon.
- De poursuivre les coopérations engagées avec le secteur sanitaire pour faciliter l'accès aux soins, en établissant des conventions avec le CHRU à Besançon et avec les hôpitaux locaux, notamment avec l'hôpital de Morteau.
- De généraliser les coopérations engagées avec les structures accompagnant des personnes âgées afin de trouver des solutions adaptées pour les personnes handicapées avançant en âge (5 conventions en cours de négociation).
- D'approfondir le dialogue constructif qui vient d'être renoué avec les autres acteurs accompagnant des personnes handicapées au sein du Département et avec les Associations du mouvement parental dans les départements limitrophes, afin de partager nos besoins et savoir-faire et de mieux coordonner nos dispositifs.

« L'Association s'est fixé pour ambition de développer ou d'approfondir des coopérations territoriales »

4 Le partage de nos valeurs communes, pour une action associative efficiente et visible

L'Adapei du Doubs réaffirme son identité d'Association parentale, soucieuse d'apporter aux personnes accueillies et à leur famille la qualité d'accompagnement et l'écoute que cela exige. La vie associative est au cœur de ce projet, avec des ambitions renouvelées et un modèle économique durable. Cette action associative vient en complément de l'accompagnement dispensé en établissements et services, dont la qualité est étroitement liée à l'engagement de sa ressource humaine salariée. Fédérer les énergies des bénévoles et des professionnels reste l'ambition de la gouvernance associative.

Dans ce champ, en 2017, les priorités porteront sur :

- Une refondation de l'action associative, en clarifiant la place et le rôle des différents acteurs, sur la base d'un financement durable et équilibré, afin de permettre à chacun, parent ou ami, de pouvoir continuer à apporter la contribution la plus efficace à notre œuvre commune.
- Le projet d'accueil de volontaires du service civique, pour lequel une demande d'agrément est en cours, qui viendront appuyer le déploiement du *SLCV* au niveau départemental en complétant l'engagement de nos bénévoles.
- La poursuite d'une politique ambitieuse en matière de gestion de la ressource humaine salariée de l'Association, notamment à travers :
 - la concrétisation du déploiement d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (*GPEC*),
 - le maintien du niveau élevé d'investissement en matière de formation afin d'accompagner les salariés dans les mutations du secteur et des métiers, comme dans l'évolution de notre organisation.
- Une meilleure maîtrise de nos représentations extérieures et notre engagement dans les nouvelles instances de la démocratie sanitaire et sociale afin d'y défendre la place et les intérêts de la personne handicapée.
- L'élaboration d'un schéma directeur de la communication qui va permettre de déployer des moyens et des outils ambitieux, pour une communication au service de tous, qui valorisera l'engagement de chacun et développera le sentiment d'appartenance.

« Fédérer les énergies des bénévoles et des professionnels reste l'ambition de la gouvernance associative »



L'année 2017 est la première année de déploiement des orientations stratégiques quinquennales. En dépit d'un contexte budgétaire très contraint, les objectifs de l'Association restent ambitieux pour offrir les meilleures conditions d'accompagnement aujourd'hui comme demain. Ce sera une année charnière que l'on espère marquée par le dénouement du dossier *CPOM*, et par une visibilité sur les principaux projets immobiliers en attente. Ce sera une année décisive également pour amorcer la réorganisation des fonctions supports. Ce sera une année pleine de promesses avec de nouvelles ambitions pour la vie associative et pour le développement de l'accompagnement hors établissement, le tout servi par une communication à la hauteur de nos ambitions.



Adapei du Doubs

81 rue de Dole • CS 51913
25020 Besançon cedex
adapei@adapeidoudobs.fr
T. : 03 81 51 96 20

www.adapeidoudobs.fr